

Les dangers domestiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **70 (1961)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ACCIDENTS EN SUISSE

En collaboration avec de nombreuses entreprises et associations sportives, des études ont été faites par le Bureau suisse d'études tant pour la localisation des accidents de ski que pour la recherche de fixations offrant une meilleure sécurité. Cela a permis en bien des cas d'améliorer ou de corriger des pistes défectueuses, de remédier aux dangers de certaines installations de remonte-pentes, et de poursuivre l'éducation du public.

Circulation routière

Le rapport pour 1959 du Bureau suisse d'études souligne l'importance et la complexité du problème de la circulation routière et les efforts qui se poursuivent tant du côté officiel que de celui des associations touristiques ou de transport automobile pour augmenter la sécurité. Ces efforts se poursuivent simultanément dans plusieurs domaines.

Le premier est celui de la construction et de l'amélioration du réseau routier. Le tracé et le revêtement des routes, leur balisage, leur éclairage, la suppression et la signalisation des passages à niveau, l'aménagement des carrefours, autant de problèmes dont l'importance devient chaque an plus essentielle pour la sécurité des usagers.

Le second est celui de l'amélioration de l'équipement automobile, de gros efforts sont faits notamment pour augmenter la sécurité des passagers par l'emploi de

sangles de sécurité qui permettraient d'éviter bien des morts ou des blessés graves.

Le troisième est celui des dispositions de la police de la circulation. Il faut y ajouter pensons-nous celui du contrôle accru de la circulation par la police routière. Car la loi la plus sage n'est utile que si elle est respectée! Et que si l'on dispose d'un personnel suffisant pour cela.

Le quatrième domaine enfin est celui de l'éducation des usagers de la route, éducation qui doit se poursuivre sans relâche et par tous les moyens. Notons ici les campagnes annuelles d'éducation routière par voie d'affiches, de panneaux, d'articles, de slogans. Notons aussi celles qui visent à l'éducation de la jeunesse. Sait-on à ce propos qu'à fin 1959 il y avait en fonction des patrouilles scolaires chargées de surveiller l'entrée et la sortie des écoles dans 165 localités et comprenant plus de 5000 patrouilleurs bien instruits à leur tâche? Ici aussi la collaboration de la police et des principales associations d'usagers de la route sont indispensables.

*

Doit-on conclure de cette brève étude que tout est parfait chez nous? Non, assurément, et la multiplication des accidents de tous genres le prouve hélas. Car tout ce que l'on peut faire dans le domaine de la technique pour prévenir les accidents n'aura de résultat effectif que lorsque l'ensemble de la population aura appris et compris que, selon le mot d'ordre donné par l'O. M. S., « l'accident n'est pas accidentel », mais qu'il appartient à chacun de le prévoir et de l'éviter. Et dans ce domaine-là, la Croix-Rouge, et notamment les « juniors » peuvent aussi jouer leur rôle. (T.)

A la maison

LES DANGERS DOMESTIQUES

La voiture la plus rapide ou l'avion, la montagne la plus escarpée, un bateau pris dans la tempête, sont moins dangereux que la cuisine, l'escalier ou la chambre à coucher de n'importe quelle demeure. Un tube d'aspirine qui traîne sur la table, une bassine d'eau bouillante, un tourne-vis oublié feront cette année plus de jeunes infirmes, tueront plus d'enfants que la polio-myélite ou la tuberculose. Peut-être est-ce l'extrême banalité des accidents de la maison qui les rend si difficiles à éviter. Même distrait ou imprudent, on se méfie en traversant une rue. Mais, même prévoyant et sage, on court répondre au téléphone sans prendre garde au parquet trop bien ciré...

Un appareil de contrôle mal placé et qu'on ne peut atteindre qu'en montant sur une chaise, un raccord de caoutchouc d'un appareil à gaz trop usé, une conduite électrique mal protégée, combien de vieillards sont, chaque année, victimes d'accidents dus à des causes semblables. On compte qu'en Grande-Bretagne 4500 personnes de plus de 65 ans meurent chaque année des suites d'une simple chute, que 1500 sont victimes d'empoisonnement par des substances ou des gaz toxiques.

Aux Etats-Unis, plus d'accidents domestiques que de travail ou routiers

On estime aux Etats-Unis à 4 millions le nombre d'accidents survenus à la maison en 1959; la totalité des

Trouvé mort dans l'escalier

LAUSANNE, 21 (CP) — Hier, vers 6 h. 40, rue des Deux-Marchés 18, à Lausanne, un cafetier de l'immeuble a trouvé dans l'escalier, étendu inanimé, M. G. D., 65 ans, ferblantier, demeurant dans cette maison. M. D. était tombé en se rendant à son travail et s'était rompu la nuque. La mort fut instantanée.

Les chûtes sont plus graves pour les gens âgés que pour les enfants

accidents de travail ou de route, la même année, s'élevait à 3 150 000. Si le nombre de morts causé par des accidents de travail ou de route est un peu plus élevé — 50 000 aux Etats-Unis en 1959 — on arrive à 42 500 morts pendant la même période pour des accidents d'autre sorte, dont 27 000 à leur domicile.

En Grande-Bretagne, la moitié des accidents survenus en 1958 et enregistrés ont eu pour théâtre la maison, le jardin ou le terrain de sport. C'est pour lutter contre ce véritable péril qu'il existe en Angleterre 135 comités de sécurité domestique qui font des conférences, diffusent des films ou des brochures, et, mieux encore, font des visites de voisinage, inspectent l'état des installations de gaz et d'électricité et alertent en cas de besoin les services responsables de leur entretien. Enfin les visiteuses de santé, assistantes sociales du Service national de santé, sont les informatrices et les éducatrices de sécurité les plus naturelles, et elles ont les meilleures chances d'être comprises et écoutées lorsqu'elles s'adressent aux futures mères.

Le feu et les textiles inflammables

Avec les chutes, le feu est un des grands ennemis du foyer. En Grande-Bretagne notamment, où les feux de cheminée sont encore beaucoup plus répandus que chez nous, la Société royale pour la prévention des accidents (ROSPA) a lancé une campagne avec l'appui du Ministère de l'intérieur pour obtenir que les feux de cheminée qui causent chaque année un nombre presque constant de brûlures graves — 700 morts chaque année, 550 lits d'hôpital occupés en permanence par des brûlés

— soient munis de grilles de protection. L'emploi de gaz, de butane, les liquides bouillants provoquent plus d'accidents encore.

Dans tous les pays, d'ailleurs, l'arsenal législatif tend à rendre obligatoires des mesures de précaution tant pour les appareils de chauffage que pour tous ceux fonctionnant au gaz ou à l'électricité. La loi, en Grande-Bretagne, va jusqu'à punir ceux qui exposent un enfant au danger d'un feu insuffisamment protégé.

Mais il est un domaine où il reste semble-t-il encore beaucoup à faire. C'est celui du danger plus ou moins grand d'inflammabilité présenté par les textiles modernes. Un des pionniers de la prévention contre les brûlures en Angleterre, le Dr Ld. Colebrook, s'étonnait il y a quelques années que certains textiles hautement inflammables soient mis en vente sans que le public soit averti du danger potentiel qu'ils présentent. Car plus un tissu brûle vite, plus la brûlure qu'il cause sera étendue, plus, en conséquence, le danger de mort ou de séquelles graves sera grand: «*Nous avons fermé les yeux à ce péril*, disait le Dr Colebrook, *et nous avons de ce fait perdu des milliers de vies précieuses. Si nous voulons à l'avenir lutter effectivement, nous devons réaliser je crois un programme en trois points:*

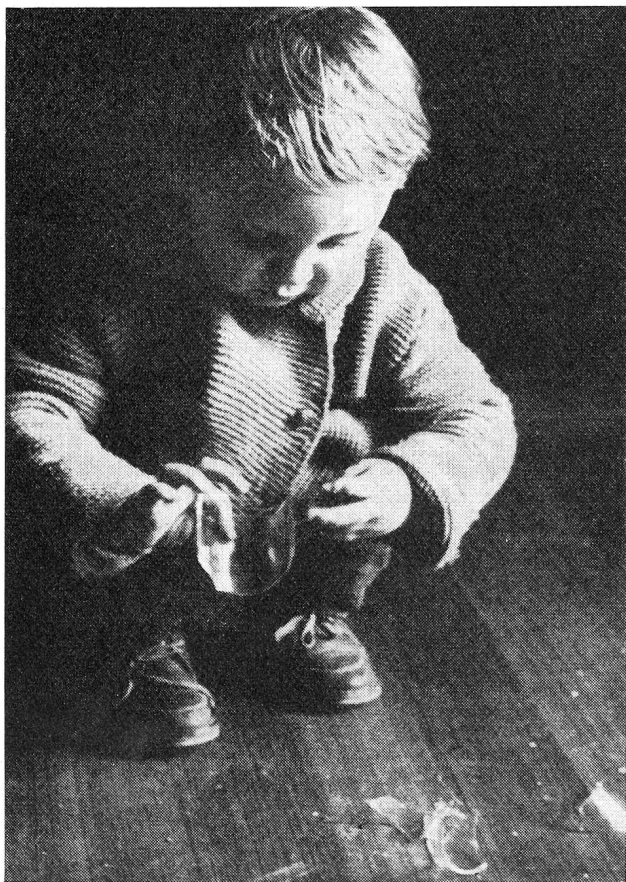
- réunir le maximum d'informations sur les textiles les plus inflammables;
- réaliser un accord international permettant d'indiquer le degré et la rapidité d'inflammation de chaque textile;
- recommander l'usage des textiles les plus sûrs pour l'habillement des enfants et des vieillards. »

Quelques conseils à ne pas oublier

Ne pas laisser de feu non protégé, de liquide bouillant à la portée d'un enfant, voilà des conseils élémentaires. Ne les oublie-t-on pas trop souvent pourtant? Et le danger des prises électriques non protégées — à ras terre surtout — dans lesquelles un enfant peut s'amuser à introduire quelque objet métallique, voire ses doigts? Et celui des casseroles posées sur un foyer et dont le manche est tourné à l'extérieur et dépasse le bord du four ou du réchaud? Et celui des chauffages électriques ou des fourneaux à proximité immédiate de linges, de vêtements ou de mobilier de bois? Savez-vous qu'un pyjama s'enflamme bien plus difficilement qu'une chemise de nuit? Pensez-y quand vous vêtez vos enfants pour la nuit. Savez-vous aussi que lorsque l'on prépare le bain d'un enfant il faut toujours verser l'eau froide d'abord, puis la réchauffer en y versant de l'eau bouillante? Et pensez-vous que l'eau qui sort des « boilers » d'usage si courant aujourd'hui peut brûler gravement un enfant?

Les poisons

Si les chutes sont habituellement plus graves pour les vieillards que pour les enfants, si ceux-ci sont souvent plus gravement atteints que les enfants par des brûlures, ce sont les enfants qui payent comparativement le plus lourd tribut aux poisons. Selon les autorités sanitaires américaines, le 95 % de tous les types d'empoisonnement accidentel pourraient être prévenus. Mais il faudrait pour cela plus de vigilance de la part des parents et surtout l'application rigoureuse d'un certain nombre de règles. Certes, les lois prescrivent partout des mesures rigoureuses pour l'emballage, la désignation et la garde des produits toxiques. Mais combien de fois les néglige-t-on dans les familles. Et sait-



A trois ans, Michel ignore encore qu'il est dangereux de jouer avec des morceaux de verre cassé. L'accident n'est pas accidentel
(Photo Jean Mohr - O. M. S.)

on que, selon une enquête menée à New York, le 50 % des empoisonnements enregistrés avait été provoqué par des produits d'usage domestique *réputés inoffensifs*?

C'est donc une attention constante qu'il faut vouer à mettre hors de portée des mains enfantines non seulement les remèdes — fût-ce l'aspirine —, les produits caustiques, les détachants, mais encore tous les produits d'entretien ménager. Et c'est la même attention qu'il faut prêter à ne stocker qu'en petite quantité et loin de toute source de chaleur les produits inflammables comme l'encaustique, le pétrole ou l'essence.

Comme conclut le rapport de l'O.M.S. que nous avons résumé ci-dessus:

Chutes, brûlures, empoisonnements: Ces trois ennemis majeurs ne sont pas les seuls à menacer la sécurité familiale. Il en est un qui les contient tous les trois en puissance, ainsi que beaucoup d'autres: c'est la négligence et ses deux corollaires, le désordre et la saleté. Une pièce mal éclairée coûte plus cher qu'une ampoule suffisamment lumineuse. Une prise électrique protégée, une marche d'escalier réparée à temps, des barreaux ou un grillage de sûreté aux fenêtres, la vie d'un enfant tient à ces « détails ».

« Perdre du temps » à fermer un compteur électrique avant de changer un plomb, essuyer tout de suite une tache de graisse sur le carrelage de la cuisine, entrouvrir la fenêtre de la pièce où brûle un poêle à gaz ou à charbon: chacun de ces gestes élimine un des pièges qui empêchent la maison d'être pour tous ses habitants un véritable abri.

Une tâche pour les assistantes bénévoles de la Croix-Rouge?

N'y aurait-il pas dans ce domaine un travail qui pourrait être également accompli discrètement par les



Les dangers domestiques. Une visiteuse d'hygiène, en Angleterre, montre à la mère le danger de mettre sécher des linges à proximité d'une cheminée (O. M. S.)

assistantes bénévoles de la Croix-Rouge suisse? Il nous semble en tous cas intéressant de leur soumettre le problème. (T.)

Un vaccin contre l'accident: l'éducation

COMMENT ÉDUCER L'ENFANT POUR PRÉVENIR L'ACCIDENT?

Dès l'instant qu'un être humain vient au monde, il court des risques. On peut même dire dans une certaine mesure que la vie est par essence une lutte contre le danger.

La plupart des accidents résultent de risques pris sans contrepartie valable, par suite d'un jugement erroné et surtout, ce qui est plus grave encore, par inadaptation physique ou ignorance. L'éducation mentale ou physique est certainement le meilleur vaccin de cette maladie meurtrière qu'on nomme l'accident.

La sauvegarde du tout petit enfant

Durant sa première année, un enfant n'est pas susceptible de discernement. Incapable de se mouvoir librement, il dépend entièrement de sa mère. Au départ c'est donc à cette dernière de se substituer entièrement à lui et de le protéger contre les périls qui le menacent. Le péril le plus grave — que la mère doit constamment garder à l'esprit: c'est celui de l'*étouffement*. La première précaution à prendre pour le conjurer, c'est

d'éloigner de l'enfant au maillot tout objet susceptible d'obturer ses voies respiratoires. Les coussins de *duvet* doivent en particulier être absolument proscrits. Un danger nouveau est apparu depuis quelques années avec les conditionnements ou les voilages en *matière plastique*. L'électricité statique peut coller comme le plus hermétique des bâillons cette légère pellicule sur le visage du nouveau-né et l'asphyxier. Aux Etats-Unis, les sachets en matière plastique portent d'ailleurs une étiquette signalant ce danger et recommandant aux parents de les soustraire à leurs enfants en bas âge.

Deuxième cause majeure de suffocation: *l'ingestion d'aliments* (lait, bouillie, purée). Même surchargée de travail, toute mère doit savoir qu'elle risque la vie de son bébé en laissant un biberon dans sa bouche sans le surveiller. Enfin trop de mères ignorent encore qu'elles peuvent étouffer leur enfant en le faisant dormir près d'elles dans leur lit.

Mais autant il est vrai qu'une mère doit se placer en toute circonstance entre son bébé et le danger durant les premiers mois de la vie, autant il est nécessaire de